

1

Recommandations spécifiques pour le cours Approfondissement dans la spécialisation Santé (2c)

dans la formation « interprète avec brevet fédéral »

Les recommandations suivantes concernent la conception (contenus et méthodes) du cours 2c) Approfondissement spécialisation Santé dans le cadre de la formation « interprète avec brevet fédéral » (niveau d'approfondissement).

Les recommandations sont, en tant que mesures d'assurance qualité, destinées aux institutions de formation souhaitant proposer des cours aux interprètes qui préparent l'examen professionnel pour obtenir le brevet fédéral. Se conformer aux recommandations d'INTERPRET permet aux prestataires des cours d'axer leur travail sur les compétences opérationnelles requises pour la pratique professionnelle, de même que de veiller à ce que les contenus soient en adéquation avec les exigences de l'examen professionnel.¹.

Pour de plus amples informations sur le système de qualification à deux niveaux, sur le brevet fédéral d'interprète, sur le groupe cible ainsi que sur la conception et l'organisation du cours de niveau d'approfondissement voir le document « Système de qualification INTERPRET : recommandations générales ».

Vue d'ensemble	e de la formation «	interprète avec b	revet fédéral »
	Interprète avec brevet f o Examen professionnel féc		INTERPRET®
		↑	
	Préparation finale à l'exa pour tou te s	amen	
	Temps de présence de 3 j Temps d'apprentissage e		
ment	Approfondissement de la compréhension de la profession	Supervision pour tou·te·s	Approfondissement dans la spécialisation
Niveau d'approfondissement	pour tou·te·s 8 jours de temps de	6× 3 heures	a) Asile et justice b) Formation et social c) Santé
ı d'appr	présence 8 jours d'apprentissage en autonomie		(selon la spécialisation choisie)
iveau			11 jours de temps de présence
Z			22 jours d'apprentis- sage en autonomie (par spécialisation)
		↑	
	Approfondissement des pour tou·te·s	méthodes	
	1 jour de temps de prése 1 jour d'apprentissage er		

¹ Pour en savoir plus sur le profil de qualification et les examens, voir les documents séparés (pas encore publiés)



Les quatre cours de niveau d'approfondissement avec une supervision en accompagnement sont axés sur le profil de qualification d'« interprète avec brevet fédéral » (cf. profil de la profession, compétences opérationnelles²) et préparent à l'examen professionnel. Les différentes parties de ce dernier sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Épreuves d'examen de l'examen professionnel	Compétences opérationnelles
1 Connaissances théoriques (spécialisation et transversal)	E1, E2 et E3 A1, A4, A5, A6, A7, A8, F1, F2, F3
Exemple d'intervention (spécialisation) Glossaire relatif à l'intervention choisie (à remettre à l'avance) Présentation et entretien de réflexion	E1 ou E2 ou E3 A1-A5, B1-B5, C1-C9, D1-D5, F1-F3
3 Entretien professionnel sur l'activité d'interprétariat (transversal)	E1, E2 et E3 A1-A8, B1-B5, C1-C9, D1-D5, F1-F3
4 Examen pratique en interprétariat (spécialisation) (interprétariat en présentiel, interprétariat à distance, traduction à vue) (spécialisation)	E1 ou E2 ou E3 A1-A5, C4-C7, F1-F3

Compétences opérationnelles selon le profil de la profession³ :

- appliquer ses compétences linguistiques élevées par oral dans les langues de travail ;
- utiliser des stratégies pour surmonter les difficultés de communication qui surviennent en raison des contextes socioculturels différents des interlocuteurs et interlocutrices, tout en respectant leur autonomie d'action et de parole;
- analyser soigneusement les mandats, rechercher et compiler les informations et le vocabulaire spécialisé du domaine d'intervention concret et se préparer pour une intervention du point de vue terminologique, organisationnel et mental :
- pendant l'intervention, veiller à de bonnes conditions-cadres et à une compréhension claire du rôle de l'interprète envers toutes les personnes impliquées ;
- moduler son propre rôle d'interprète conformément aux principes d'éthique professionnelle, notamment en ce qui concerne l'impartialité, la confidentialité et la conscience du rôle;
- traduire tout ce qui est dit avec précision, exhaustivité et fidélité, en utilisant des techniques d'interprétariat consécutif et de mémorisation;
- réagir de manière appropriée aux perturbations ou aux tensions dans la situation d'interprétariat ;
- évaluer les interventions de manière autonome, du point de vue des connaissances et du vocabulaire spécialisés, des stratégies et des techniques d'interprétariat utilisées et de la conception du rôle ; prendre des mesures adéquates pour gérer les émotions après une intervention chargée émotionnellement ;
- dans au moins une des spécialisations Asile et justice, Formation et social ou Santé, traduire de manière compétente dans des situations complexes, en intégrant les connaissances spécialisées pertinentes et le langage spécialisé, en utilisant des

² ibid.

³ Pour en savoir plus sur le profil de la profession voir le document correspondant (pas encore publié)



- stratégies et des techniques d'interprétariat appropriées et en respectant les attentes spécifiques à l'égard du rôle ;
- utiliser de manière compétente des techniques numériques modernes, dans le domaine de l'interprétariat à distance et des technologies de la langue; maîtriser des programmes, applications et moyens en ligne spécifiques.

Transmission des contenus

Formation hybride (« blended-learning »)

Tous les cours sont établis sur un concept de formation hybride combinant temps de présence et apprentissage en autonomie (via une plate-forme de formation). Ceci permet une plus grande flexibilité temporelle et géographique.

Le temps de présence se compose de cours en présentiel (dans un local) et de cours en ligne (au moyen d'outils de communication numérique).

Le temps d'apprentissage en autonomie se compose d'une part de cours asynchrones et d'autre part d'un travail autonome structuré.

Le cours asynchrone (en différé) a lieu grâce à du matériel mis à disposition et de missions concrètes via une plate-forme de formation (répartition libre du temps). Les participant-e-s reçoivent un feedback sur les missions (avec échéance) soit de la part du-de la formateur-rice (qui est responsable de la formation, de l'accompagnement, du conseil et de l'évaluation des participant-e-s) soit de la part d'un-e tuteur-rice (organisation, animation, mise en œuvre correcte).

Le travail autonome structuré est également réalisé entre et après les cours donnés en présentiel ou en ligne (temps de présence), via la plate-forme de formation (répartition libre du temps). Le matériel et les missions (avec échéance) sont traités par les participant·e·s individuellement ou en binômes, voire même en petits groupes. Les participant·e·s ne reçoivent pas de feedback du·de la formateur·rice ou alors un retour automatisé (p. ex. mise à disposition des solutions).

Utilisation de la plate-forme de formation

Le matériel et les missions sont mis à disposition sur la plate-forme de formation. Ils servent à :

- la préparation individuelle pour les cours en présentiel ou en ligne (temps de présence) (théorie, brèves présentations, petits films, exemples de cas, exercices de réflexions, etc.);
- la répétition et l'approfondissement par le biais de missions et de lecture en travail individuel et au moyen de formes d'apprentissage coopératives :
- la préparation à l'examen professionnel (exercices, missions pour la préparation finale à l'examen, examens en blanc, etc.).

La plate-forme de formation peut aussi être utilisée pour l'interaction des participant·e·s en petits groupes (travaux de groupe, feedbacks réciproques, etc.), pour l'échange par écrit dans des forums ainsi que pour les feedbacks écrits par les formateur·rice·s et les tuteur·rice·s sur les missions (suivi).

Le profil de formateur-rice-s qui en ressort est décrit ci-dessous.



Profil des formateur-rice-s

- qualification en tant formateur·rice pour adultes (au moins Certificat FSEA formateur·rice), resp. brevet fédéral de formateur·rice d'adultes ou formateur·rice d'adultes ES, ou formation équivalente pour le·la responsable de formation (formateur·rice principal·e)
- expérience professionnelle en formation d'adultes, de préférence dans le domaine de la traduction et de l'interprétariat ou des langues et de l'intégration
- de très bonnes connaissances de la langue d'enseignement (niveau CECR C1)
- expérience professionnelle en tant qu'interprète
- maîtrise des outils de formation et de communication numérique

Il convient de souligner que les formateur·rice·s doivent également être rémunéré·e·s de manière appropriée pour la préparation et la mise à disposition initiale du matériel, pour la gestion et la mise à jour de la plate-forme de formation ainsi que pour l'encadrement des participant·e·s dans les cours asynchrones. L'utilisation des synergies interinstitutionnelles est recommandée pour la construction et la gestion de la plate-forme de formation etc.

Conception (contenus et méthodes) du cours *Approfondissement* dans la spécialisation Santé (2c)

Le cours 2c) Approfondissement dans la spécialisation Santé n'est proposé qu'aux participant·e·s ayant choisi la spécialisation dans le domaine Santé. Il fait suite au cours 1) Approfondissement des méthodes et est accompagné par une supervision.

Selon le « profil de la profession des interprètes avec brevet fédéral », la spécialisation *Santé* comprend « un large spectre de domaines d'intervention, des soins de premier recours aux services ambulatoires et hospitaliers dans toutes les spécialisations médicales, dont la pédiatrie, la gynécologie et la psychiatrie. »

L'approfondissement dans la spécialisation *Santé* permet l'élargissement et l'ancrage des connaissances et des compétences dans les contenus suivants : Recherche, domaines spécialisés, terminologie, rôle & éthique ainsi que techniques et stratégies d'interprétariat. Pour toute intervention dans ce domaine, il est primordial de disposer de bonnes connaissances des structures, des acteurs et des procédures usuelles dans le domaine de la santé, ainsi que d'une compréhension éthique et de compétences personnelles telles que la capacité de réflexion, la capacité à poser ses limites et la résistance émotionnelle.

Le cours 2c) Approfondissement dans la spécialisation Santé constitue la base pour la réalisation, la préparation et le suivi d'interventions d'interprétariat interculturelles dans les hôpitaux, cliniques de psychiatrie, en pédiatrie, en cabinet médical et de psychothérapie, en centre de thérapie et de consultation, en ambulatoires. Il prépare à toutes les parties de l'examen professionnel.

En conséquence, les contenus et objectifs d'apprentissage énumérés dans le tableau suivant sont recommandés pour le cours 2c) *Approfondissement dans la spécialisation Santé*, conformément aux compétences opérationnelles (CO).



TdP = Temps de présence (jours) TdAA = Temps d'apprentissage en autonomie (jours

Contenus	Objectifs d'apprentissage	СО	TdP	TdAA
Recherche	Les interprètes: - utilisent des techniques et outils de recherche appropriés permettant d'acquérir, de structurer et de maintenir à niveau les connaissances; - recherchent et préparent les informations nécessaires au domaine d'intervention, resp. à la mission d'interprétariat; - utilisent les sites Internet officiels des institutions importantes en Suisse et dans les régions d'origine pour l'identification des informations; - utilisent des banques de données en ligne pertinentes (bag.admin.ch, migesplus.ch, etc.) pour la recherche dans les langues officielle et d'interprétariat; - trouvent les documents importants en ligne; - évaluent la qualité des sources/résultats grâce à des stratégies de vérification adaptées; - documentent les connaissances de façon claire et utilisent pour cela un système électronique d'archivage des documents; accomplissent des missions de recherche (temps d'apprentissage en autonomie).	B4 D1 E2	0,5 en ligne	1
Domaines spécialisés	De façon générale Les interprètes: - nomment les situations d'interventions pertinentes ainsi que les structures et procédures types du système de santé (hôpital, séjour hospitalier ou ambulatoire, psychiatrie/psychothérapie en hospitalier ou en ambulatoire, pédiatrie, cabinets médicaux, centres de santé, réadaptation, thérapie, conseil, etc.); - font la distinction entre les domaines d'intervention de santé somatique et de santé mentale; - nomment les principaux acteurs et groupes professionnels des domaines médicaux et psychothérapeutiques (y c. assurance maladie) et comprennent leurs fonction et rôle;	B4 C7 D1 D4 E2 BK5 BK6	4 (3 en présenti el; 1 en ligne)	8



- mettent en place des stratégies de gestion conformes à la situation et au domaine, pour répondre aux attentes et défis;
- comparent et analysent les systèmes importants pour le domaine ainsi que les structures dans les régions d'origine et se tiennent au courant des évolutions en la matière :
- classent correctement les bases légales et les textes spécifiques du domaine de la santé (ordonnances, rapports, expertises, déclaration de consentement);
- décrivent les connaissances de base en anatomie, pathologie, sur les formes d'anamnèse, d'examen et de traitement;
- identifient et interprètent le jargon médical / les textes spécialisés du domaine ou posent si nécessaire des questions de compréhension de façon ciblée ;
- comparent et analysent les concepts de base de la santé et de la maladie en Suisse et dans les régions d'origine;
- identifient correctement les concepts et stratégies en lien avec la maladie, le décès, la mort dans la culture de référence des patient · e · s ;
- se tiennent au courant de l'actualité politique et sociale dans le domaine de la santé.

Santé mentale

Les interprètes :

- nomment les concepts / approches de base du domaine de la santé mentale et de la thérapie (qu'est-ce qu'une maladie psychique / psychosomatique ?);
- identifient la signification de la psychiatrie transculturelle et les offres correspondantes;
- décrivent des troubles psychiques (dépression, suicidalité) à l'aide d'un tableau clinique exemplaire;
- décrivent les connaissances de base sur les formes usuelles de traitement et de thérapie, en particulier aussi en lien avec la migration et les traumatismes;
- classent les psychotropes et leurs effets ;
- identifient les caractéristiques des consultations de psychothérapie ;



-		,		
	 identifient la procédure typique d'un examen psychiatrique (instruments, diagnostic, psychopathologie); décrivent les connaissances de base sur les tableaux cliniques ethnopsychiques et les conceptions du rétablissement; analysent et réfléchissent sur les tabous / stigmatisations dans le domaine de la santé mentale; analysent et réfléchissent sur la façon d'aborder les troubles psychiques dans les régions d'origine; développent une conscience pour les situations de crise; nomment les concepts institutionnels de sécurité. Evaluation Les interprètes: évaluent leurs interventions et adaptent leurs stratégies si nécessaire. 			
	<u>Lien avec l'examen</u>			
	Les interprètes :			
	simulent les parties d'examen correspondantes.			
Terminologie , glossaire	Les interprètes : - recherchent et préparent la terminologie adaptée à l'intervention d'interprétariat et au domaine d'intervention (glossaire spécialisé) ; - utilisent la terminologie en usage des domaines médicaux et psychothérapeutiques (maladies, thérapies, émotions, symptômes, jargon médical avec préfixes, suffixes, etc.) dans les langues officielle et d'interprétariat ; - utilisent des banques de données en ligne du domaine de la santé et de la psychiatrie pour la recherche de termes dans les langues officielle et d'interprétariat ; - utilisent des outils de traduction automatique pertinents et des dictionnaires en ligne pour la recherche de termes dans les langues officielle et d'interprétariat ; - évaluent la qualité des sources/résultats grâce à des stratégies de vérification adaptées ;	A2 A3 B4 D1 E2	0,5 en ligne	1



		,		
	 veillent à la restitution correcte des mots et du sens, à l'utilisation correcte des registres de langue et de la phraseologie; utilisent des paraphrases dans un langage courant, facilement compréhensible et adéquat pour les concepts, émotions et spécificités langagières (expressions, proverbes, métaphores); élaborent un glossaire pour une intervention d'interprétariat (idéalement en co-construction); contrôlent et mettent à jour le glossaire continuellement. Lien avec l'examen Les interprètes: élaborent un glossaire conformément aux exigences de l'examen professionnel 			
Ethique et rôle	Bases: code professionnel, principes éthiques et posture Les interprètes: - appliquent la compréhension de la profession et du rôle, les normes éthiques et juridiques et les principes de base des règles de comportement selon le code professionnel dans le domaine d'intervention et dans les relations de travail (récapitulatif du code professionnel INTERPRET); - prennent en compte les codes professionnels spécifiques au domaine de spécialisation (groupes professionnels pertinents) et développent une compréhension pour d'autres perspectives ainsi que des stratégies dans l'approche; Compréhension du rôle Les interprètes: - connaissent les conditions-cadres (situation de trialogue) et les déroulements typiques du domaine médical et psychothérapeutique; - organisent leur rôle selon l'orientation psychothérapeutique (dans ses grandes lignes) et la technique d'entretien du de la thérapeute; - se comportent conformément à leur rôle professionnel dans le domaine de la	A1 A4 A5 C2 C3 C8 D4 D5 E2 BK1 BK2 BK3 BK4 BK5	(2 en présenti el; 1 en ligne)	6



santé, notamment en psychothérapie et
dans la collaboration avec les
thérapeutes ;

- mettent en place des stratégies de gestion conformes à la situation et au domaine, pour répondre aux attentes et défis :
- adoptent une attitude qui met en confiance et empathique ;
- trouvent une juste mesure entre proximité et distance;
- posent leurs limites et gardent leur calme ;
- organisent leur intervention en fonction des conditions-cadres des contextes situationnels (durée, local, géographie de l'entretien, contact visuel, etc.).

Gestion du rôle et des conflits

Les interprètes :

- veillent à de bonnes conditions-cadres et à une compréhension claire du rôle de l'interprète envers toutes les personnes impliquées (importance de la clarification des rôles, entente préalable);
- connaissent les bases d'une conduite d'entretien (construction de la relation);
- réagissent de manière adéquate aux causes de conflit et aux défis les plus courants dans les situations d'interprétariat (propos répétitifs incohérents des patients, termes tabous (honte), signaux para- et non verbaux, malentendus (culturels), conflits d'objectifs, agendas cachés, instrumentalisation de l'interprète par le·la professionnel·le ou le·la migrant·e, etc.) et tiennent compte de leur marge de manœuvre dans ce contexte;
- utilisent des stratégies de gestion et des alternatives d'action pour surmonter les difficultés de compréhension;
- abordent de façon adaptée à la situation et au domaine les situations et thèmes délicats, tabous ou intimes;
- demandent des explications et attirent l'attention sur les malentendus, signalent les changements de rôle (transparence, notamment lors d'interventions touchant à des aspects interculturels);
- respectent et expliquent leurs limites personnelles et professionnelles ;
- utilisent des mesures pour se protéger.



	[
	Evaluation Les interprètes :			
	 évaluent leurs interventions et adaptent leurs stratégies si nécessaire. 			
	<u>Lien avec l'examen</u> Les interprètes : simulent les parties d'examen correspondantes.			
Techniques d'inter- prétariat	Les interprètes: - suivent les principes de l'interprétariat (récapitulatif code professionnel INTERPRET); - appliquent les techniques d'interprétariat dans le domaine de spécialisation; - connaissent les possibilités de conduites d'entretien (p. ex. tour de prise de parole, interventions). Interprétariat consécutif en présentiel et à distance Les interprètes: - traduisent par oral des séquences (y c. propos de patient·e·s parfois incohérents ou répétitifs) de 1 à 3 minutes, avec précision, exhaustivité et fidélité en utilisant les techniques de mémorisation et de prise de notes (en présentiel ou à distance) de la langue officielle à la langue d'interprétariat et inversement (sans faire de résumé); - s'approprient des techniques de mémorisation et de prise de notes adéquates, aussi pour des séquences plus longues; - interprètent dans un contexte de techniques de dialogue spéciales; - disposent de stratégie dans la gestion des spécificités linguistiques (expressions, proverbes, métaphores). Entraînement de la mémoire Les interprètes: - connaissent différentes techniques de mémorisation et les utilisent pour les séquences de 1 à 3 minutes. Technique de prise de notes Les interprètes:	C4 C5 C6 C7 D2 D3 E2 BK6	3 (2 en présenti el ; 1 en ligne)	6



	 développent, sur la base de principes de la technique de prise de notes, un système de prise de notes personnel; appliquent des techniques de prise de note lors de l'interprétariat consécutif dans un domaine spécialisé de façon adéquate, aussi pour les séquences plus longues. Assurance de la compréhension Les interprètes: posent des questions de compréhension ciblées, demandent des explications ou de répéter en cas de difficulté; jouent un rôle actif et transparent, en interrompant lors de séquences trop longues ou en cherchant ensemble des solutions pour expliquer des concepts ou termes difficiles à traduire. Traduction à vue 		
	 Traduction à vue Les interprètes : connaissent les principaux types de texte dans le domaine de la santé ; identifient correctement les informations principales en survolant les textes dans la langue officielle et d'interprétariat ; préparent efficacement et de façon ciblée des textes spécialisés en prévision d'une traduction à vue ; traduisent oralement des ordonnances, rapports, expertises, avec ou sans brève préparation, de manière fluide et avec précision, exhaustivité et fidélité, de la langue officielle vers la langue d'interprétariat ou inversement ; 		
	Evaluation Les interprètes: - évaluent leurs stratégies d'interprétariat et continuent de les développer. Lien avec l'examen Les interprètes: simulent les parties d'examen		
Total	correspondantes.	11	22



Supervision accompagnant la formation

Parallèlement, une offre de *Supervision* est proposée avec des contenus en lien étroit avec ceux du cours 2a) *Approfondissement dans la spécialisation Asile et justice*. La supervision encourage et intensifie la réflexion portée sur le rôle et la communication dans le domaine de spécialisation et sert au renforcement de la conscience du rôle d'interprète et à sa capacité de résilience.

Au niveau d'approfondissement, INTERPRET recommande 18 heures de supervision, à savoir 6 séances de 3 heures (sans les pauses), à réaliser dans un intervalle de 3 semaines environ entre les séances. INTERPRET recommande une taille de groupe de 6 à 8 personnes

et la tenue en présentiel (au moins pour la première et la dernière séance).

	Contenus	Temps de présence (heures)
Supervision accompagnant la formation	Thèmes: Clarification d'un mandat d'interprétariat; Rôle (renforcement de la clarté du rôle, modulation du rôle, gestion de la confusion des rôles); Gestion des perturbations (intervention); Observation, interprétation et évaluation (différenciation); Émotions, implication, pose de limites; Renforcement des ressources; Nouvelles technologies.	6 x 3 heures
Total		18 heures

Profil des superviseur-euse-s

- qualification en tant que superviseur se ou qualification comparable
- connaissances fondées du champ professionnel de l'interprétariat
- de très bonnes connaissances de la langue d'enseignement (niveau CECR C1)
- maîtrise des outils de formation et de communication numériques

Remarques complémentaires

Les contenus au sein du cours et au sein de la supervision peuvent être combinés au choix.

Les cours Approfondissement dans la spécialisation et Approfondissement de la compréhension de la profession peuvent être proposés/suivis parallèlement ou l'un après l'autre.